Axe 1 : Construire et réussir son évolution professionnelle

Dispositif 4C - Positionnement de l'agent

Contexte

Face aux nombreuses mutations que connaissent les établissements de la Fonction Publique Hospitalière et afin de faciliter l'accès à la qualification et la professionnalisation des agents de la Fonction Publique Hospitalière, l'ANFH proposera, dès janvier 2021, un nouveau dispositif d'accompagnement et de formation aux compétences clés : le dispositif « 4C » pour « des Clés pour : des Connaissances, des Compétences et une Carrière » avec pour objectif que tous les agents des établissements adhérents puissent bénéficier d'un dispositif compétences clés d'ici 2023.

Cet objectif s'inscrit également en cohérence avec les évolutions mises en place ces dernières années par l'ANFH pour renforcer les dispositifs proposés sur fonds mutualisés en faveur de la qualification et de la certification, en particulier pour les publics de différents niveaux et les plus éloignés de la formation.

Cette première phase de positionnement permet de créer un parcours de formation adapté aux besoins de l'agent et de son établissement.

Objectifs

Le positionnement se déroulera dans des temps synchrones entre le formateur et l'agent sur les 3 phases décrites précédemment ; toutefois des modalités de visio-conférence pourront être envisagées selon les circonstances : Difficultés de mobilité géographique de l'agent ou pour faciliter une disponibilité en supprimant celui du transport, Accès restreint aux établissements en cas de crise sanitaire. Cette modalité sera alors proposée sous réserve : Elle a pour intention de se rapprocher des situations familières des agents, elle les place dans un environnement connu, propice à la mobilisation de compétences déjà présentes, elle rassure et favorise le dévoilement des compétences et des difficultés des conditions matérielles disponibles et facilement accessibles : ordinateur doté d'une webcam et de son (micro et hauts-parleurs), et d'une habileté minimale de l'agent à naviguer sur un PC

Renseignements complémentaires

Inscriptions individuelles ou groupe sont financées par l'ANFH, sur demande des établissements.

Le positionnement se réalise dans les locaux du prestataire, situés dans 15 sites à travers les 4 départements Bretons.

Contact:

Pole formation 02 99 35 28 62 ou 02 99 35 28 64 bretagne.formation@anfh.fr

Exercice 2021

Code de formation 18100R Nature AFR

Organisé par

CLPS